

**AVIS DE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES/ GROUPEMENT DE CONSULTANTS EN CHARGE DE  
L'ELABORATION DE 02 NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS A SOUMETTRE AU FONDS VERT  
CLIMAT(FVC)**

**Sous la responsabilité de :** Coordinateur National Projet de préparation FVC

**Durée indicative :** Du 04 janvier 2023 au 15 octobre 2023

**Lieu de la prestation :** Bangui, République centrafricaine

**Date limite de soumission des candidatures :** 08 Décembre 2022 23.59 CET

## **1. Contexte**

La République Centrafricaine, pays situé au cœur du continent Africain avec une population d'environ 5,4 millions d'habitants est un des pays de l'Afrique subsaharienne confronté à de sérieux problèmes de développement. Si l'on considère l'indice du développement humain, la RCA occupe le 188 rang sur un total de 189 pays. Plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté et peine à s'offrir les services sociaux de base ce qui la rend de plus en plus vulnérable aux crises militaro politiques et aux aléas climatiques. Il faut cependant constater que cette situation contraste avec l'immensité des richesses du sol et du sous-sol dont regorge le pays sans compter une dotation en ressources naturelles abondantes. Le pays s'est résolument engagé sur la voie d'un développement durable sobre en carbone. Il a signé l'Accord de Paris et a déjà produit son deuxième document de Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

La volonté affichée du gouvernement pour la mise en œuvre des programmes et politiques dans le cadre de la convention sur le changement climatique est limitée par la faiblesse des ressources dont il dispose. Les tensions de trésorerie font que les ressources internes disponibles sont bien plus souvent orientées vers les secteurs jugés prioritaires dont le secteur de l'environnement n'y figure pas. A cela, il faut ajouter la faible propension des opérateurs du secteur privé à s'engager pour les projets et programmes qui accordent la priorité aux questions environnementales. Il en résulte que les idées des projets et programmes environnementaux ne sont pas assez mûries pour être proposées aux financements des potentiels bailleurs.

Le gouvernement, à travers l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert Climat (FVC), et avec l'appui du Global Water Partnership en tant que Delivery Partner, a obtenu l'accord du Fonds Vert pour un projet d'Aide à la Préparation (Readiness) pour un montant de 443 130 USD. La mise en œuvre du projet a démarré le 16 juin 2022 et les principaux produits attendus sont les suivants :

- 1) Mise en place d'un outil de suivi du financement climatique pour l'AND ;
- 2) Les parties prenantes sont formées aux protocoles et procédures du FVC et à la structuration financière des propositions de projets du FVC ;
- 3) Deux (2) notes conceptuelles du FVC tenant compte de la dimension de genre et de l'inclusion sociale pour des projets d'adaptation adaptés et axés sur l'eau sont soumises au FVC ;
- 4) Une évaluation du genre et de l'inclusion sociale du portefeuille de projets prioritaires de la RCA est réalisée.

Fort de ce que la République Centrafricaine n'ait pas jusque-là soumis un projet de financement au FVC et dans le souci de faire aboutir les idées de projets qui sont contenues dans les documents nationaux en lien avec les changements climatiques et le secteur de l'eau, il est préconisé l'élaboration de 02 notes conceptuelles de projets. Ces notes conceptuelles, axées sur l'eau seront développées par

le bureau d'études en concertation avec l'AND et les principaux acteurs concernés par la question de l'eau et seront sous le format du FVC.

## 2. Objectifs et missions

Le bureau d'études/ groupement de consultants aura pour mission de conduire le processus et élaborer 02 Notes conceptuelles de projets à soumettre au FVC. De manière spécifique, le bureau d'études/ groupement de consultants aura pour tâche de :

- Entreprendre une analyse multicritères informée par les parties prenantes pour sélectionner 2 idées de projet prioritaires, répondant aux critères de financement du FVC, et à développer en notes conceptuelles à soumettre au FVC
- Identifier et engager des entités accréditées au FVC et opérationnelles en RCA pour soutenir la soumission de la note conceptuelle et le développement du projet en concertation étroite avec l'AND et le GWP ;
- Rédiger 2 notes conceptuelles conformément aux exigences et selon le format du FVC, et accompagnées des études de pré-faisabilité des projets, y compris l'évaluation préliminaire des risques environnementaux et sociaux et l'analyse préliminaire Genre, et ce en étroite collaboration avec l'AND, le GWP et les entités accréditées sélectionnées,
- Organiser et mener un processus de consultation des parties prenantes accompagnant toutes les étapes de l'élaboration des notes conceptuelles.

L'atteinte de ces objectifs se fera en travaillant en étroite collaboration avec le coordonnateur national de projet, l'AND, et les équipes nationales, régionales et mondiales du GWP tout au long de la mission.

## 3. Déroulement de la mission et résultats attendus

Les indications méthodologiques partagées ci-dessous ont pour but d'orienter la mission du bureau d'études/groupement de consultants. Ce dernier est toutefois appelé à effectuer une lecture critique de ces indications et à proposer les adaptations méthodologiques qu'ils jugent nécessaires. En outre, et de manière transversale, le bureau d'études/ groupement de consultants devra porter une attention particulière aux enjeux d'équité du genre et d'inclusion sociale dans l'ensemble de la prestation, afin d'assurer que : i. l'approche de mise en œuvre de la prestation assure l'équité du genre et l'inclusion sociale et ii. les idées de projet identifiées et notes conceptuelles développées contribuent à une approche transformatrice pour le genre. Les livrables seront également traduits en anglais par le bureau d'étude/ groupement de consultant.

La prestation du bureau d'études/ groupement de consultants comprends les activités et les livrables associés décrits ci-après :

**Etape 1 : Mission de démarrage** : Après échanges avec le coordinateur du projet, l'équipe du GWP et une revue documentaire, le bureau d'études/ groupement de consultants doit présenter un rapport de démarrage qui :

- dresse les constatations initiales sur le champ de travail et les livrables attendus,
- mette à jour et détaille la méthodologie pour la mise en œuvre de la prestation,
- inclue un plan de travail détaillé, et la liste des critères proposés pour l'analyse et la priorisation des idées de projets.

Le livrable attendu de cette étape est le rapport de démarrage.

**Etape 2 : Analyse multicritères** des idées de projet potentielles informée par les parties prenantes, afin de classer par ordre de priorité deux (02) idées de projet sur l'adaptation axée sur l'eau. Dans le cadre de ce résultat, il est attendu du bureau d'études/ groupement de consultants les éléments suivants :

- a. Examen de la Contribution Déterminée Nationale (CDN), du programme pays pour le FVC, du Plan d'Adaptation National (PAN) et les autres documents stratégiques et d'investissement dans l'action climatique pour identifier les domaines prioritaires d'intervention dans le secteur de l'eau,
- b. Examen des stratégies et plans d'actions sectoriels pour identifier les idées projets à fort justification climatique. Ces idées de projets peuvent couvrir tous les thèmes, entre autres, la GIRE, WASH, infrastructure pour la mobilisation et la préservation des ressources en eau, gestion de la demande en eau, etc.
- c. Examen du rapport développé dans le cadre du projet de préparation au FVC sur l'avancement de l'état actuel de soumission des notes conceptuelles et sur les facteurs clés limitant l'avancement des idées de projet vers des notes conceptuelles et des propositions de financement,
- d. Identification des parties prenantes à impliquer,
- e. Echanges avec les parties prenantes clés pour une première identification des idées de projet, et ajustement des critères d'analyse des projets,
- f. Première application des critères d'analyse aux projets et discussion des résultats avec l'AND et l'équipe du GWP,
- g. Echanges réguliers avec le coordinateur national, l'AND et les équipes du GWP sur l'identification des projets.
- h. Préparation et organisation d'un atelier de consultation des parties prenantes pour l'identification et les choix des projets via une analyse multicritères et la formulation de deux idées de projet liées à l'eau avec une forte justification climatique, alignés sur le programme national FVC et la CDN de la RCA, et les autres politiques et plans sur le changement climatique,
- i. Pré-identification des entités accréditées potentielles pour porter les projets.

Les livrables attendus de cette étape sont :

- Un rapport de l'analyse multicritères : décrivant l'approche adoptée pour l'analyse, les résultats du processus de consultation (y compris la liste des acteurs rencontrés et le PV de l'atelier de consultation), les critères de priorisation et leur justification, la liste des projets examinés et les résultats de l'analyse multi-critères
- Notes des deux idées de projet pré-identifiées : présentant succinctement les objectifs des projets, les porteurs de ces idées, les bénéficiaires et parties prenantes concernées, les impacts attendus du projet. Les notes doivent spécifier également la justification climatique des projets (climate rationale) et une évaluation par rapport aux six critères d'éligibilité du FVC.

**Etape 3 : Identification et contribution au processus d'engagement des entités accréditées :** L'élaboration des notes de projet et l'identification des entités accréditées sont fortement liées et doivent s'informer l'une l'autre. Immédiatement après le choix des idées de projets qui seront développées en notes conceptuelles, le bureau d'études/ groupement entamera en parallèle la troisième étape 3 d'appui à l'engagement des entités accréditées et la quatrième étape d'élaboration des notes conceptuelles. Pour l'étape 3, il est recommandé que le bureau d'études/ groupement de

consultants entreprenne les tâches suivantes, d'autres approches méthodologiques pouvant toutefois être proposées :

- a. Echanges avec le coordinateur national projet et l'AND pour l'identification des entités accréditées à cibler,
- b. Identification des partenaires d'exécution potentiels et sources de co-financement éventuelles,
- c. Proposition de montage institutionnels pour la mise en œuvre des projets et des schémas de financement,
- d. Appui aux échanges avec les entités accréditées pour obtenir leur accord au portage des projets,
- e. Organisation de réunion(s) de travail en ligne pour mûrir les activités du projet et le montage institutionnel adéquat avec le coordinateur national, l'AND, les entités accréditées, les partenaires potentiels et les équipes pays et région du GWP.

Le livrable attendu de cette étape est : Une note d'identification des entités accréditées pour chacune des idées des projets explicitant les motivations pour le choix de ces entités, une description du processus entrepris pour l'engagement de ces entités, les difficultés rencontrées et les leçons apprises.

**Etape 4 : Préparation de deux projets de notes conceptuelles** conformément aux exigences du Fond vert climat, et accompagnées de leurs études de pré faisabilité. Sur la base des notes d'idées de projet et en étroite collaboration avec le coordinateur national, l'AND, les équipes pays et région du GWP, et les entités accréditées, il est attendu du bureau d'études/ groupement de consultants les éléments suivants :

- a. Collecte des données permettant d'explicitier la justification climatique ainsi que la théorie de changement du projet,
- b. Collecte de données et informations nécessaires pour le développement de notes conceptuelles de projet et des études de pré faisabilité, y compris l'évaluation préliminaire des risques environnementaux et sociaux,
- c. Collecte des informations sur le genre et l'égalité des sexes qui permettent de conduire l'analyse préliminaire Genre et d'intégrer cette dimension dans la théorie du changement des projets,
- d. Selon le besoin, visite des zones de projet et consultation des parties prenantes locales et éventuellement les bénéficiaires pour collecter des données complémentaires et informer les idées de projet,
- e. Appui à l'engagement des partenaires locaux potentiels à impliquer dans la mise en œuvre des projets,
- f. Description du montage institutionnel sur la base des résultats de l'étape précédente et les responsabilités de chacun des acteurs,
- g. Détail du budget des activités et du montage financier du projet,
- h. Elaboration des deux notes conceptuelles du projet et leur révision et finalisation en intégrant les inputs des différentes parties prenantes durant le processus de consultation ainsi que les commentaires de l'AND, des entités accréditées et du GWP.

Le livrable attendu de cette étape est les deux notes conceptuelles sous le format du FVC avec les études de pré faisabilité, y compris l'évaluation préliminaire des risques environnementaux et sociaux, et l'analyse préliminaire Genre.

**Etape 5 : Organisation et facilitation du processus consultatif.** Le développement des notes conceptuelles se basera sur une approche participative combinant les interviews et réunions bilatérales, les visites et rencontres sur le terrain et les ateliers de concertation. Le Bureau d'études/groupement de consultants ajustera ce processus en fonction de l'état de murissement de idées de projets et des besoins pour le développement des notes conceptuelles. Il est toutefois tenu de conduire au minimum les ateliers de consultation suivants :

- a. en accompagnement à l'étape 2, organisation d'un atelier d'idéation regroupant environ 50 personnes pour l'identification et la priorisation des idées de projets et l'application de l'analyse multi-critères,
- b. deux ateliers de lancement de l'élaboration des notes conceptuelles (un atelier par idée de projet) regroupant environ 20 personnes. Ces ateliers viseront notamment à discuter des problèmes à surmonter, des objectifs du projet, de la théorie de changement, des composantes du projet, et des parties prenantes impliquées,
- c. Organisation de deux ateliers de validation des notes conceptuelles (un atelier par note conceptuelle) regroupant environ 20 personnes. Ces ateliers devront aboutir à la validation des notes conceptuelles en présentant de manière détaillée aux parties prenantes concernées et participants aux ateliers, les activités de chaque projet, le budget alloué, les responsabilités des acteurs concernés par la mise en œuvre, etc.

Le bureau d'études/groupements de consultants devra prendre en compte dans sa démarche consultative, la procédure de non-objection du pays pour favoriser l'obtention rapide de la lettre de non-objection pour la soumission des notes conceptuelles au FVC.

L'organisation des ateliers inclut la préparation de la note conceptuelle et de l'agenda, la liste des participants, les documents nécessaires pour la conduite des discussions et les comptes-rendus.

Les frais d'organisation (hôtel, restauration, déplacement local des participants) de 5 ateliers sont à la charge du GWP.

Le Bureau d'études bénéficiera de l'appui de l'équipe du GWP pour l'organisation des ateliers de consultation, en particulier pour ce qui est de la coordination avec l'AND pour l'envoi des lettres, le suivi avec les participants. Ceci s'applique aussi bien pour les ateliers pris en charge par le GWP ou couverts par le bureau d'études.

Les livrables attendus de cette étape sont les comptes-rendus des 5 ateliers de consultation, et des éventuelles missions de terrain.

#### 4. Livrables et paiement

Tous les livrables doivent être fournis en langue française **ET** anglaise.

Livrables	Echéance	Paiement
- Rapport de démarrage	2 semaines après le démarrage de la prestation	15%
- Rapport sur la priorisation des idées de projet sur l'adaptation axés sur l'eau - Notes des deux idées de projet pré-identifiées	2 mois après le démarrage de la prestation	25%
- Note d'identification des entités accréditées	31 Juillet 2023	

- Version provisoire des deux Notes conceptuelles conformément au format du Fond vert climat, accompagnées de leurs études de pré-faisabilité		60%
- Version finale des deux notes conceptuelles conformément au format du Fond vert climat, accompagnées de leurs études de pré-faisabilité	30 Septembre 2023	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport final de la mission incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Compte-rendu du travail réalisé y compris appui au coordinateur national projet et à l'AND pour leur validation selon la procédure de non-objection du pays</li> <li>o Rapports des ateliers d'idéation, de lancement et de validation des notes conceptuelles</li> </ul> </li> </ul>		

## 5. Fonctions et responsabilités

Le bureau d'études/ groupement de consultants travaillera sous la supervision du coordinateur national projet. Il maintiendra une communication étroite et une collaboration rapprochée avec le coordinateur national de projet et l'AND, et des échanges également réguliers avec les autres équipes du GWP (pays, région, et monde).

Le bureau d'études/ groupement de consultants sera amené à effectuer des missions de terrain pour consulter les parties prenantes des zones de projet.

## 6. Durée et budget

Les travaux de consultation vont dérouler sur la période du 04 janvier au 15 octobre 2023.

Le budget maximal alloué à cette prestation est de 50 000 US \$. Le bureau d'études/groupements de consultants indiquera son offre financière détaillée dans sa soumission.

En plus de l'organisation de 5 ateliers financés par le projet, il est à noter que GWP couvrira également des frais de déplacement national (2 déplacements hors de Bangui par l'expert local comprenant le transport et l'hôtel + perdiem de 3 nuitées par déplacement) et international (2 déplacements internationaux comprenant le billet d'avion aller-retour et l'hôtel + perdiem de 5 jours par déplacement) selon sa procédure de voyage. Tout autre déplacement, organisation d'atelier(s) additionnel(s) ou tout autre activité jugés nécessaires par le prestataire devront être pris en compte dans son offre financière.

## 7. Qualifications et expérience professionnelle

La mission doit être effectuée par un bureau d'études/ groupement de consultants qui présentera une équipe d'Experts composée d'au moins un Consultant international sénior et d'un Consultant national. Ces experts présentés par le bureau d'études/ groupement de consultants doivent répondre au minimum aux attentes indiquées ci-dessous. Il est attendu en outre que l'équipe inclue une expertise en analyse de genre et inclusion sociale.

- Pour le Consultant international sénior :
  - Diplôme de master ou équivalent en environnement, changement climatique, développement, ou dans un domaine connexe ;
  - Au moins 10 ans d'expérience dans la conception, la mise en œuvre, et le suivi et évaluation de projets de développement ou d'adaptation au changement climatique
  - Ayant dirigé le développement **d'au moins (02) deux notes conceptuelles** de projets d'adaptation aux changements climatiques à soumettre au FVC;
  - Une expérience en République Centrafricaine ou dans la sous-région d'Afrique Centrale en lien avec les changements climatiques ;
  - Une expérience dans la formulation, développement, mise en œuvre et suivi évaluation des projets du secteur de l'eau, hygiène et assainissement serait un atout ;
  - Expérience de travail avec des agences gouvernementales et de développement international ;
  - Capacité avérée d'analyse et rédaction ;
  - Excellentes capacités de communication tant à l'écrit qu'à l'oral en Français et en Anglais
  
- Pour le Consultant national :
  - Diplôme de master ou équivalent en développement, en environnement, en changement climatique, ou dans d'autres domaines connexes ;
  - Être de nationalité centrafricaine ou résident à Bangui ;
  - Au moins 7 ans d'expérience dans le développement, mise en œuvre et suivi évaluation de projets dans le secteur de l'eau, dont au moins 5 en RCA,
  - Bonne compréhension du contexte national de développement de la RCA y compris de l'environnement politique et institutionnel autour de l'adaptation au changement climatique, ainsi que connaissance des acteurs impliqués ;
  - Expérience de travail avec le gouvernement et les agences de développement international en RCA ;
  - Avoir contribué aux activités liées au FVC en RCA serait un atout ;
  - Excellentes capacités d'analyse et de rédaction ;
  - Parfaite maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral. Capacités en anglais favorisées.

## **8. Candidature et évaluation**

### **8.1. Candidature**

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Un Curriculum vitae détaillé de l'Expert1, Chef d'équipe de l'Expert 2, Consultant national, et de tout autre Expert proposé pour la mission, avec les noms et contacts de 03 références ;
- Une offre technique avec la compréhension de la mission ainsi que le calendrier et la note méthodologique proposée. ;
- Une offre financière qui contient les honoraires journaliers pour chaque expert ainsi que tout autre frais récurrent à la mission (par exemple : traduction, frais du billet d'avion du pays de résidence, traduction à Bangui, frais de communication ...).

Le budget total maximal disponible pour la prestation est de 50 000 US \$.

La date limite de dépôt du dossier de candidature est le 08 Décembre 2022, 23.59 (CET).

## 8.2. Evaluation des offres

### a. Evaluation de l'offre technique

Les propositions techniques de l'équipe des Firmes seront évaluées selon les critères et la pondération suivants :

Critères d'évaluation	Pondération
Qualité de l'approche méthodologique	45
<i>Critique des TDR</i>	5
<i>Approche proposée, y compris répartition des tâches entre l'équipe</i>	20
<i>Formulation du processus de consultation</i>	20
Qualification et expériences pertinentes	55
<i>Expériences similaires pour le développement de notes conceptuelles au FVC</i>	10
<i>Qualification de l'expert international</i>	25
<i>Qualification de l'expert national</i>	10
<i>Qualification de l'équipe en lien avec l'intégration du Genre</i>	5
<i>Qualification de l'équipe en lien avec la prise en compte des dimensions environnementales et sociales</i>	5
<b>Total</b>	<b>100</b>

Seules les offres financières des soumissionnaires dont la proposition technique a obtenu un minimum de 70 points sur 100 seront considérées.

### 1. Evaluation de l'offre financière

Parmi les offres retenues, celle moins-disante aura la note de **100 points**.

Les autres offres seront notées en utilisant la formule suivante :

$$\text{Note financière d'une offre} = \frac{\text{Montant de l'offre moins disante}}{\text{Montant de l'offre } x} \times 100$$

#### a. Evaluation finale

C'est une pondération de l'offre technique et financière selon la formule suivante :

$$\text{Note Globale} = \text{Note technique} \times 80\% + \text{Note financière} \times 20\%$$

***Le CVs des experts femmes sont vivement encouragés. Veuillez noter que seuls les bureaux d'études présélectionnés seront contactés.***